

# L'ETOILE DU NORD

## AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

### JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ALBERT GERVAIS,  
Propriétaire et administrateur

BUREAU ET ATELIER :  
25 rue Manseau.

22<sup>ème</sup> ANNÉE.

JOLIETTE, JEUDI, 12 JUILLET 1906.

No 49

#### Mgr Archaibeault à St-Jacques de l'Achigan

ORDINATION — BÉNÉDICTION DU NOUVEAU CIMETIÈRE.

Dimanche dernier Mgr Archaibeault conféra le sacrement de l'ordre à quatre jeunes lévites dont deux étaient des enfants de cette paroisse si fertile en vocations religieuses et qui a donné à l'Église tant et de si distingués sujets.

La cérémonie a été grandiose et tout le village était pavé en signe de réjouissances publiques. Les nouveaux prêtres sont : MM. les abbés Amédée et Alcide Forest, de St-Jacques, et Hanley et Renard des États Unis.

Outre les ordinations à la prêtrise il y eut aussi les ordinations au diaconat.

Furent élevés au diaconat : les Rév. Arthur Magnan, de l'Assomption ; les Frères Badel, Cadenas, Bourachot et Gadou, vicaires de Joliette.

Ont reçu la tonsure : les RR. Olivier B. Liveau, de Saint-Jacques et Clovis Rondeau, de St-Félix de Valois.

Le sermon de circonstance a été fait par le Rév. Père Léveillé, C. S. V., vicaire à Outremont.

Notre église quoique spacieuse, ne pouvait contenir toute la foule qui désirait assister à cette fête.

Dans l'après-midi il y eut la bénédiction de notre nouveau cimetière, par Sa Grandeur Mgr Archaibeault, qui fit une courte allocution de circonstance et nous exhorta à prier pour nos parents défunts, principalement pour notre regretté curé, M. l'abbé J. N. Marchal.

Parmi les membres du clergé qui assistaient à cette fête, citons : Mgr Beaudry, vicaire général du diocèse de Joliette ; M. le chanoine Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption ; le Rév. Père Hédouze, franciscain ; le Frère Félix, franciscain, frère de Monsieur Alcide Forest ; L. Bonin, curé de St-Roch ; V. Pauzé, directeur du collège de l'Assomption ; M. Dubois, curé de St-Esprit ; M. Laferrrière, curé de St-Lin ; M. Viger, curé, Baltimore, E. U. ; E. Dugas, secrétaire de Sa Grandeur Mgr Archaibeault ; M. Ferland, procureur de l'évêché de Joliette ; F. X. Ecrément, curé de Sainte-Cunégonde ; M. Forest, curé de Cherbrey ; M. Gagnon, de St-Alexis ; M. Pierre Labrèche, vicaire à St-Jean d'Iberville ; J. Thibodeau, vicaire à Sainte-Cunégonde ; Théophile Marchal, vicaire à St-Henri de Mascouche ; C. Chevalier, du séminaire de Joliette ; A. Magnan, curé de Ste-Lucie ; A. Dufort, vicaire à St-Liguori ; MM. les abbés Adrien Forest, l'Épiphanie ; J. B. Lachapelle, St-Liguori ; Jos. Cloutier, Ph. Lamarche, J. Piquette, M. Payette, M. Beaudry, etc.

#### NOTES DIVERSES

Pendant l'année 1905, il a été importé au Canada 408 voitures automobiles, valant 489,000 dollars ; l'année précédente, il n'en avait été importé que 362, valant 317,000 dollars. En 1905, les trois usines en exploitation au Canada ont construit et vendu 200 voitures.

L'arrangement conclu entre le gouvernement fédéral et les banques, pour l'exportation de la monnaie d'argent américaine est expiré avec le dernier jour de juin. Il a été exporté, en vertu de cet arrangement, \$360,486 de monnaie américaine, sur laquelle le gouvernement a payé les frais de transport, plus une commission de 3/8 de 1 pour cent.

La demande de monnaie d'argent canadienne n'ayant pas augmenté d'une manière appréciable à la suite de cette exportation, le gouvernement n'a pas cru devoir continuer l'arrangement plus longtemps.

Une dépêche de la Colombie Anglaise dit que la taxe de \$500 par tête a mis fin à l'invasion chinoise. Les travailleurs chinois, entrés lorsque la taxe n'était que de \$100 par tête, ont augmenté leurs prix et demandent maintenant les mêmes salaires que les blancs, qui veulent travailler dans la Colombie Anglaise.

Les recettes de la douane de Montréal, pendant l'exercice 1905-1906, ont augmenté de \$1,683,970 sur 1904-1905. Celles de la douane de Toronto ont augmenté de \$140,608.

Le gérant de la Banque de Commerce & Seattle, estime que

l'or trouvé au Yukon, cette année, atteindra la somme de 22 à \$25,000,000.

#### Le Congrès des Artisans

LES FEMMES SERONT ADMISES

Dans notre rapport de la cinquième convention biennale de la Société des Artisans Canadiens Français tenue à Montréal, la semaine dernière, nous avons omis involontairement de porter à la connaissance de nos lecteurs une importante mesure qui a définitivement été adoptée : "L'admission des femmes dans la Société." Cette mesure a donné lieu à une discussion des plus animées. M. le chanoine LePailleur, aumônier de la Société, prit de donner son opinion sur le sujet, se déclarant favorable au principe, mais il redouta, au point de vue moral et social, une foule de dangers qu'il énuméra. Cependant il ne veut pas se prononcer définitivement avant d'avoir consulté son archevêque. La question est alors suspendue pour être reprise à la fin de la séance, alors que M. LePailleur revient de l'archevêché avec une réponse favorable. L'Assemblée se prononce tout de suite en faveur du principe de l'admission des femmes dans la société.

#### LES BONS ET LES MAUVAIS LIVRES

LA LITTÉRATURE CONSIDÉRÉE INSTRUMENT DE CULTURE MORALE.

Un livre est une leçon qui dure, et qui se commente, et qui pénètre ; une œuvre d'art, tableau ou statue, est à la fois une leçon vivante et un exemple rassurant pour les yeux ; un discours, une conférence, un cours, est à la fois l'un et l'autre, c'est à dire leçon et exemple.

Le livre universel aujourd'hui, c'est le journal qui, chaque matin, goutte à goutte, fait l'opinion de son lecteur. La presse mène le monde. Tout arriviste, tout tribun, tout apôtre se sert de la presse ; c'est le grand moyen de se servir des foules ou de les servir. On a dit : "Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste." C'est dire quelle part la littérature, sous toutes ses formes, a dans notre formation morale. Tel suicide de onze ans avait, sur son oreiller, un roman impie illustré de gravures mauvaises.

Il s'est passé dans la prison d'Espagne qui gardait l'assassin de Canovar, un épisode que la presse de tous les pays devrait répéter, et qu'on devrait inscrire dans toutes nos écoles. Le condamné, abruti par le vice et les théories subversives qu'il avait puisées dans les mauvais livres, a refusé les secours de la religion avec obstination. Sur l'échafaud Aggollino, calme, a regardé les personnes qui assistaient à l'exécution. Il demanda à parler, et il a prononcé d'une voix très forte le titre d'un des plus romans français du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Où connaît les vers si beaux et si énergiques de Victor Hugo (1) :

Plein de ces chants honteux, dégoût de la mémoire, Un vieux livre est dans un coin de la chambre béni ; Par quelque vil passant dans cette ombre oubliée, Roman de dernier siècle, oeuvre d'apôtre ;

Voltaire alors régnait, ce singe de génie, Chez l'homme en mission par le diable et voyé ;

Quelle banque assurée à quelque pas d'un gouffre, Frontis garni, enfant, cœur tendre ou rien encor ne souffre.

O pauvre fille d'Ève ! O pauvre jeune esprit ! Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie, Voltaire est dans un coin de la chambre béni ; Avec son œil de flamme, il l'espionne et rit ; Oh ! tremble ! Ce fauve sage a perçu bien des dangers ; Ce démon, noir milan, fond sur les cœurs peureux Et les brise ; et souvent, sous ces griffes cruelles, Flème à pleurs, j'ai vu tomber ces blancs ailes Qui font que une aile vole et s'élève dans les cieux ;

Un bon livre a la puissance contraire. Cette puissance peut être immense. N'est-ce pas La Fontaine qui, entendant une ode de Malherbe, s'écriait : "Et moi aussi je suis poète !" La Bible a éveillé le génie de Bossuet, le *Traité de l'homme* de Descartes a éveillé celui de Malebranche. Augustin Thierry a raconté, dans une belle page, comment sa vocation d'historien lui fut révélée par la lecture future qu'il fit, au collège de Blois, du passage où Chateaubriand met sous les yeux le combat des Romains contre les Francs de Mérovée ; Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée (2).

Par le livre se fait comme une transfusion de l'esprit. L'auteur devient vraiment notre ancêtre intellectuel. Toute la génération qui suivit 1870 sut par cœur les *Chants du Soldat*, de Paul Déroulède. Tout le monde sait encore au moins le *Clairon*.

Abbé S. VERRET.

1. Regard jeté dans une mansarde.

2. Récit des temps mérovingiens.

#### Le bon ton et le savoir-vivre

Ce qu'on doit faire et ce dont on doit s'abstenir pour être poli.

DE LA POLITESSE AVEC LES AMIS. Suite

L'amitié est l'un des plus précieux trésors de l'existence. C'est un peu comme la langue humaine qui, selon qu'elle est bien ou mal dirigée, peut devenir le meilleur propagateur des idées saines et morales ou engendrer, sous une inspiration malsaine, les pires maux.

Soyez sincères avec vos amis, mais métrez-y beaucoup de circonspection. Dites leur toujours la vérité, tout en vous rappelant que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Le duc de X répétait à qui voulait l'entendre qu'il ne savait pas lire. Un de ses amis lui dit un jour qu'il était un ignorant ; le duc le fit jeter à la porte par ses domestiques et il fit bien.

Ne vous familiarisez avec votre ami que jusqu'au point où il s'y familiarisera avec vous, et ne dépassez pas cette limite. L'empereur Auguste alla dîner chez un citoyen romain qui se vantait d'être son ami et qui, en conséquence, lui donna un repas sans cérémonie. En sortant de table, l'empereur ne se plaignit pas, mais il dit à son hôte : "Par Jupiter ! je ne savais pas que nous fussions si familiers."

Si vous croyez que vous avez des amis véritables, attendez, pour les juger, que l'adversité vous ait frappé.

Il n'y a pas de plus douce, de plus innocente erreur que celle de croire à l'amitié.

Craignez les flatteurs : la flatterie réclame toujours, chez celui qui la prodigue, quelque chose de faux et de vil.

Ne soyez pas timide dans la société, si vous pouvez vous en empêcher ; mais aussi, donnez vous bien garde de vous y mettre telle ment à votre aise, que votre aplomb puisse passer aux yeux de certaines gens pour quelque chose d'approchant de l'effronterie. Pour jouer impunément le rôle de M. Sans-Gêne, il faut avoir quarante ans, cinq mille dollars de revenus et être à marier. A moins de cela, M. Sans-Gêne cesse d'être un aimable original, pour devenir un grossier personnage.

Dans tous les cas, ses manières prouvent qu'il a plus d'estime pour sa personne que pour la personne des autres. Il manque totalement d'éducation et ne comprend pas la politesse.

(A suivre)

#### Les Vacances

"Extrait du *Moniteur du Commerce*."

Nous l'avons déjà dit, mais nous croyons utile de le répéter encore : Celui qui se croit affranchi de cette nécessité de prendre du repos et se vante bien haut de n'avoir pas besoin de vacances, se verra tôt ou tard obligé de prendre un congé dont il ne sera plus maître de fixer lui-même la durée.

Reposons nous donc pendant qu'il nous est libre de le faire. Accordons-nous quelques jours de congé que nous dépenserons agréablement sans excès, d'aucun sorte.

Mais, n'allons pas oublier nos commises. Eux aussi ont droit à des vacances, si nous voulons que leurs services soient toujours empressés, si nous voulons que leur santé et leurs forces leur permettent de bien s'acquitter de leurs devoirs. Payons généreusement le temps de repos que nous leur accordons.

#### 51 Compositions Musicales

POUR 25 CENTS.

Envoyez 25 cts au PASSE TEMPS, 16 Craig St, Montréal, pour recevoir franco 51 compositions musicales, ainsi parties : 28 morceaux de chant ; 16 morceaux de piano ; 5 morceaux pour violon ou mandoline ; 2 morceaux pour l'orgue ; c'est à dire tous les numéros paraissant du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> août 1906, y compris un catalogue de musique et de librairie.

Il y a trois grands sacerdoxes : celui du Bien, celui du Vrai, celui du Beau ; les Saints, les Savants, les Artistes, sont comme les trois formes distinctes de cette unité substantielle qui est "l'Idéal".

CHARLES GOUNOD

#### Sainte Elisabeth

Les fêtes religieuses se succèdent en cette paroisse, suivies par la foule des fidèles avec un recueillement et une piété remarquables. Le 1<sup>er</sup> juillet, c'était la consécration du nouveau temple et plusieurs ordinations présidées par Mgr l'Évêque de Joliette.

Dimanche dernier, M. l'abbé Alp. Piette, le nouveau lévite, chantait sa première grand-messe dans l'église de sa paroisse natale, assisté des révérends Apollinaire Ferland, prêtre, comme diacre, et Charles Gervais, séminariste, comme sous diacre.

La cérémonie a été tout à fait belle, et le chant parfait. Après la messe, M. le notaire Joseph Gaudry, au nom de ses paroissiens, présente à M. le Curé une adresse remplie de sentiments de reconnaissance pour l'habileté et le zèle énergique dont il avait fait preuve dans la construction de la nouvelle église et pour le dévouement de chaque jour dont il entourait les ouvriers de son troupeau.

Cette adresse était accompagnée de riches cadeaux d'une valeur de \$200, comprenant : un calice, des burettes, un missel, une chasuble en drap d'or et une superbe canne à pommeau d'or.



#### Saint Damien

La paroisse de Saint Damien a été mercredi et jeudi derniers le théâtre de deux belles cérémonies religieuses présidées par S. G. Mgr l'Évêque de Joliette.

Dans l'après-midi du 4, Mgr a procédé à la bénédiction d'une cloche de 1,000 livres qui a reçu les noms de : Damien, Pie, Joseph, Alfred, Jean Baptiste. Sa Grandeur était assisté de M. le Monor, curé de St-Thomas, et de M. R. V. M. P. Sylvestre, curé de St-Gabriel.

Le nombre des parrains et des marraines était considérable. Parmi les membres du clergé présents, nous avons remarqué : Messieurs les abbés Laquerre, curé de St-Charles ; J. Brien, curé de Saint-Damien ; Eustache Dugas, secrétaire de Monseigneur ; Carrière, curé de Saint-Jean de Matha ; Olivier, vicaire de Saint-Gabriel ; J. B. Desrosiers, curé actuel de Saint-Damien.

Le lendemain, 5 juillet et, après la messe, dite par S. G. Monseigneur Archaibeault, pendant laquelle les demoiselles de la paroisse firent entendre du très joli chant, eut lieu la bénédiction du cimetière par l'Évêque, assisté de MM. les abbés Desrosiers et Sylvestre.

Cette touchante cérémonie fut suivie de la messe dite par le Rév. M. le Monor, enfant de la paroisse.

#### MARIAGE

Lundi dernier, avait lieu, à la cathédrale la cérémonie religieuse de l'union de Mme Vve Johnny Ouimet à M. George Contant, manufacturier de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Eustache Dugas, secrétaire de Monseigneur.

M. McEwen servait de témoin à sa fille Madame Ouimet, et M. Charles Contant à son frère, M. George.

Bien que le mariage eut lieu à une heure matinale de nombreux parents et amis assistaient à la célébration de ce mariage.

Les heureux époux sont partis le matin même en voyage de nocces.

Le samedi précédent, les nombreux amis de M. Contant lui donnaient, à l'Hôtel Commercial, un joyeux *send off* d'adieu à la vie égoïste du célibat.

M. Arthur Caron lui présenta une très jolie adresse et offrit au héros de la fête, au nom de ses amis, une splendide pièce d'orfèvrerie : un pot à l'eau d'argent venant de la maison Lachapelle, place Lavallière.

La soirée a été charmante et se prolongea jusqu'à une heure avancée du matin.

Tout le monde s'accorde à dire que M. Joseph Gaillardet, l'organisateur de cette charmante démonstration amicale a royalement fait les choses.

Le bonheur a sa source en nous-même ; sans nous, l'univers ne peut nous le donner.

#### AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'en vertu de l'acte des compagnies à Fonds Social, des Lettres Patentes ont été accordées sous le seing et sceau du Secrétaire d'Etat, le 3 octobre 1905, incorporant Joseph Odilon Dupuis, comptable, Joseph Ulrich Faucher, négociant, tous deux de la cité de Montréal, Joseph Elisée Thériault, manufacturier, Jules Lafèche tous deux de la ville de Joliette et Charles Moran, marchand de la cité de Québec, pour les fins suivantes, savoir :

(a) Pour l'exploitation de carrières, pour acheter ou vendre de la pierre bruta ou taillée, pour la fabrication de la chaux, ciment, brique, pierre artificielle et tout autres matériaux pouvant être fabriqués avec de la pierre, chaux ou ciment.

(b) Acquérir, acheter, louer ou posséder sous tous titres légaux, toutes terres, propriétés mobilières ou immobilières et tous droits nécessaires pour les affaires de la dite compagnie, aussi bâtisses, matériaux, machineries, droits de patentes et de royauté. Entreprendre toute construction de bâtisses, ponts, etc., et généralement faire toutes choses relatives aux objets de la dite compagnie.

Les opérations de la compagnie devant se faire dans toute la Province du Canada et ailleurs sous le nom "Standard Lime & Quarry Coy Limited" avec un capital action de dix mille dollars divisé en cent actions de cent dollars chacune. Le principal bureau de la compagnie devant être en la ville de Joliette dans le district de Joliette.

Daté au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, le 3 octobre 1905.

R. J. SCOTT,

5/11/1905 Sec. d'Etat du Canada.

#### DECES

A Joliette, le 7 juillet, Joseph Félix Valois, enfant M. feu Félix Valois, à l'âge de 21 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à la cathédrale.

— A Joliette, le 8 juillet, Ida-Antoinette-Gilbert, enfant de M. Joseph Goulet, barbier de cette ville, à l'âge de 6 mois.

— A St-Henri de Mascouche, le 10 juillet, M. Eusèbe Gougeon, cultivateur, à l'âge de 82 ans.

Ses funérailles ont eu lieu hier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, 9 enfants, dont 6 fils et 3 filles.



Remèdes sont très utiles, naturels, efficaces. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Société) 102 Rue Saint-Jacques, Montréal.

#### PETITES ANNONCES

Emploi demandé ; Situations vacantes ; Perdu ; A vendre ; On de mode, etc., etc., 25 cts chaque insertion de cinq lignes ou moins. Toute annonce de plus de cinq lignes sera chargée en proportion.

A VILA CHARLAND — Entrepreneur de Pompes funèbres et

CERCUEILS A VENDRE ; 26 RUE ST-LOUIS

JOLIETTE. Iavlan

PERDU.— Un chapelet en cristal, couleur vineuse, monté en argent, de la place Lavallière en passant par la rue St-Paul et de Lanaudière jusqu'à la gare du Pacifique.

Prière de le rapporter à ce bureau.

#### PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION DE COLONS AU DISTRICT DU

TEMISCAMINGUE, Que. LE 6 JUILLET 1906

DE JOLIETTE A North Temiscamingue \$9.75

DE JOLIETTE A Ville-Marie . . . \$9.25

Départ de Montréal (Gare Windsor) 9.40 hrs. P.M. et 10.15 hrs. P. M., 6 Juillet 1906.

Don pour le retour jusqu'à 6 Août 1906. Bureau des billets pour la ville, 11 Place Lavallière, Joliette.

E. G. PICHE, AGENT.

Les hommes en général, conviennent qu'ils ont une âme, mais ils vivent comme s'ils n'en avaient pas. — HIPPOLYTE LUCAS.



#### QUELQUES POIGNEES D'AMAZON POUR AVOIR DE BELLES VOLAILLES

Est par le présent donné qu'en vertu de l'acte des compagnies à Fonds Social, des Lettres Patentes ont été accordées sous le seing et sceau du Secrétaire d'Etat, le 3 octobre 1905, incorporant Joseph Odilon Dupuis, comptable, Joseph Ulrich Faucher, négociant, tous deux de la cité de Montréal, Joseph Elisée Thériault, manufacturier, Jules Lafèche tous deux de la ville de Joliette et Charles Moran, marchand de la cité de Québec, pour les fins suivantes, savoir :

(a) Pour l'exploitation de carrières, pour acheter ou vendre de la pierre bruta ou taillée, pour la fabrication de la chaux, ciment, brique, pierre artificielle et tout autres matériaux pouvant être fabriqués avec de la pierre, chaux ou ciment.

(b) Acquérir, acheter, louer ou posséder sous tous titres légaux, toutes terres, propriétés mobilières ou immobilières et tous droits nécessaires pour les affaires de la dite compagnie, aussi bâtisses, matériaux, machineries, droits de patentes et de royauté. Entreprendre toute construction de bâtisses, ponts, etc., et généralement faire toutes choses relatives aux objets de la dite compagnie.

Les opérations de la compagnie devant se faire dans toute la Province du Canada et ailleurs sous le nom "Standard Lime & Quarry Coy Limited" avec un capital action de dix mille dollars divisé en cent actions de cent dollars chacune. Le principal bureau de la compagnie devant être en la ville de Joliette dans le district de Joliette.

Daté au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, le 3 octobre 1905.

R. J. SCOTT, 5/11/1905 Sec. d'Etat du Canada.

Les funérailles ont eu lieu hier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, 9 enfants, dont 6 fils et 3 filles.

Le samedi précédent, les nombreux amis de M. Contant lui donnaient, à l'Hôtel Commercial, un joyeux *send off* d'adieu à la vie égoïste du célibat.

M. Arthur Caron lui présenta une très jolie adresse et offrit au héros de la fête, au nom de ses amis, une splendide pièce d'orfèvrerie : un pot à l'eau d'argent venant de la maison Lachapelle, place Lavallière.

La soirée a été charmante et se prolongea jusqu'à une heure avancée du matin.

Tout le monde s'accorde à dire que M. Joseph Gaillardet, l'organisateur de cette charmante démonstration amicale a royalement fait les choses.

Le bonheur a sa source en nous-même ; sans nous, l'univers ne peut nous le donner.

Le samedi précédent, les nombreux amis de M. Contant lui donnaient, à l'Hôtel Commercial, un joyeux *send off* d'adieu à la vie égoïste du célibat.

M. Arthur Caron lui présenta une très jolie adresse et offrit au héros de la fête, au nom de ses amis, une splendide pièce d'orfèvrerie : un pot à l'eau d'argent venant de la maison Lachapelle, place Lavallière.

La soirée a été charmante et se prolongea jusqu'à une heure avancée du matin.

Tout le monde s'accorde à dire que M. Joseph Gaillardet, l'organisateur de cette charmante démonstration amicale a royalement fait les choses.

Le bonheur a sa source en nous-même ; sans nous, l'univers ne peut nous le donner.

Le samedi précédent, les nombreux amis de M. Contant lui donnaient, à l'Hôtel Commercial, un joyeux *send off* d'adieu à la vie égoïste du célibat.

M. Arthur Caron lui présenta une très jolie adresse et offrit au héros de la fête, au nom de ses amis, une splendide pièce d'orfèvrerie : un pot à l'eau d'argent venant de la maison Lachapelle, place Lavallière.

La soirée a été charmante et se prolongea jusqu'à une heure avancée du matin.

Tout le monde s'accorde à dire que M. Joseph Gaillardet, l'organisateur de cette charmante démonstration amicale a royalement fait les choses.

Le bonheur a sa source en nous-même ; sans nous, l'univers ne peut nous le donner.

### HOTEL SAINT-FELIX

LEON BRUNEAU, Prod.

OMNIBUS TOUS LES TRAINS

SAINTE-FELIX DE VALOIS, P. Q.

Table abondamment fournie. Cigares des meilleures marques. — Vins et Liqueurs de choix.

SERVICE PROMPT ET POLI.

Comment élever les tout petits

Faut-il attendre qu'ils soient assis sur les bancs de l'école ou du catéchisme, pour s'occuper de la formation morale religieuse des plus jeunes enfants? Non assurément. C'est bien avant qu'il faut commencer à ouvrir leur cœur au vrai et au bien.

Si l'on veut éviter de cruels mécomptes, l'enfant doit subir une direction au début de la vie. En naissant, il apporte avec lui tout un monde où le bien et le mal se combattent. Lui laisser carte blanche et le livrer à ses instincts c'est assurer le triomphe du mal.

Le grand saint Augustin qui, mieux que tout autre, a connu le cœur humain à tous les âges, écrit dans ses Confessions: "La faiblesse des organes est innée chez les enfants, mais non pas leur âme. J'ai vu, j'ai vu moi-même un petit enfant dévoré par la jalousie; il ne parlait pas encore, mais, tout pâle, il regardait d'un œil haineux son frère de lait. Est-ce innocence chez un enfant que de ne vouloir pas partager une source de lait si abondante avec un enfant aussi faible que lui? Est-ce là donc mon Dieu, cette innocence des enfants? Non, cette innocence n'existe pas. Ce qu'ils sont avec leurs maîtres et leurs pédagogues, pour les rois, les balles, les oiseaux, ils le sont plus tard avec les rois et les magistrats, pour de l'or, des terres, des esclaves; les objets de la passion changent avec les années..."

Puisque les instincts de l'enfant sont mauvais, le devoir des parents est d'empêcher qu'ils ne viennent pires. Il y va de l'avenir de l'enfant, il y va de son bonheur aussi. On redresse l'arbre quand il est jeune; plus tard, on le briserait.

Que d'illusions chez beaucoup de parents! Ils gâtent les enfants au premier âge, sous prétexte qu'ils auraient bien le temps de les corriger ensuite. Les enfants grandissent non en bien, en respect, en obéissance, mais en éhonterie. Les gâtés du premier jour sont d'ordinaire les vauriens et les révoltés de l'adolescence et de la jeunesse. On veut réagir; mais le pli est donné. Ces réactions que l'on négligeait au début ont amené la honte au foyer et produit le désespoir de toute une famille. Mon enfant, dites-vous, est trop petit pour être vicieux. Grande erreur! Est-ce que le mal ne prend pas toutes les formes, selon l'âge et les circonstances? Il est vicieux à la manière des petits, en attendant qu'il le devienne à la manière des grands. Le mal ne se juge pas aux seules apparences, et le sourire de l'enfant cache plus d'une perversité. Le mal est dans le cœur, et c'est à la formation de ce jeune cœur que vous devez travailler. Sous des airs naïfs et attrayants, vous ne voyez que beauté et innocence. Hélas! en allant au fond, on y découvre bien autre chose. Le petit questionneur vous étourdit et vous charme. Réfléchissez donc sur la question, et vous verrez si tout y est innocent.

Dans une famille, le dernier venu est le plus choyé et le plus gâté. C'est naturel, trop naturel peut-être. On ne sait qu'inventer pour lui donner belle tournure et bonne façon et faire valoir ses petites grâces. Les étiquettes les plus variées suffisent à peine pour satisfaire la vanité, je ne dis pas du bébé qui s'y prête quelquefois, mais d'une mère ou d'une sœur qui font des prodiges dans ces sortes d'ajustements. On suppose que l'enfant n'y voit rien. Il comprend rien. Quelle illusion! Il est déjà à bonne école, à l'école de la vanité et de la coquetterie.

Les mères du bon vieux temps faisaient autrement les choses. Leurs mains suffisaient à tout, à pétrir le pain de la famille et à confectionner les vêtements des enfants. La même étoffe servait à tous, et chacun recevait sa part selon l'âge et la taille. L'habit était un vêtement, point une parure et un coliflet. On s'habillait pour se couvrir non pour se faire voir. Cela donnait du sérieux aux enfants, parce qu'ils se sentaient traités en créatures du bon Dieu, nullement en pantins ou en poupées.

Pitié pour ces petits! Enseignez leur le bien, le vrai, la vertu; ils n'apprendront que trop tôt et par eux-mêmes les bagatelles de ce monde. Soyez bons, mais soyez justes et fermes. Ne les trompez pas, même en jouant avec eux. Corrigez leurs mauvais instincts, sans brutalité, mais sans faiblesse. Ne renvoyez pas à plus tard et à l'école le soin de les former et de les redresser. L'école est le plus souvent impuissante sur ces natures mal dirigées au début de la vie.

Parlez à l'enfant du bon Dieu, de la bonne Vierge ou de l'Ange gardien. Montrez lui le Ciel. Qu'il est beau, l'enfant qui regard de en souriant le Ciel et y place déjà ses destinées! Apprenez lui à se mettre à genoux, à réunir ses petites mains à prier pour lui, pour vous, pour ses frères, ses sœurs et tous ceux qui l'aiment, le soignent et le dirigent.

De "La Semaine Religieuse" de Montréal.

Le Secret de la PERFECTION DU BUSTE ET DE LA TAILLE



Envoyé gratuitement. Le Système Corset Français de Mlle Thora pour développer le buste et un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces. Il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 30 ans par les principales artistes et les dames de la société. Lire attentivement les renseignements et la notice complète envoyée gratuitement. Il est très bien illustré de dames photographées avant et après avoir employé Corset. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse. Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont.

Le progrès à Joliette. Il a actuellement tellement d'ouvrage en notre ville: (nouvelles constructions, réparations, travaux de la corporation, etc.) que les journaliers font absolument défaut. De bons travailleurs sobres et honnêtes trouveraient ici de l'ouvrage à l'année et des logements à bon marché. Nous publions ces lignes dans l'intérêt des personnes qui auraient besoin de travail et qui désireraient s'établir dans une petite ville où le travail ne manque jamais aux ouvriers sobres et vaillants.

LES FILLES D'AFFAIRES. Ont besoin d'un sang riche et rouge, pour supporter la fatigue et la tension des heures de bureau.

Les affaires épuisent la force d'une femme. Les filles faibles languissantes, dépérissent sous l'effort. Elles exposent leur santé précieuse que de perdre leur emploi, et la perte de la santé signifie la perte de la beauté. Des milliers de jeunes femmes actives et intelligentes qui gagnent leur vie, en dehors du foyer, dans des bureaux publics, les places d'affaires, sont des victimes silencieuses et souffrantes du surmenage des nerfs et du manque de force, parce que leur approvisionnement de sang n'est pas proportionné à la tension qu'on leur impose. Fragiles, haletantes et nerveuses, elles travaillent à contretemps, sans repos, lorsque les maux de tête et de reins donnent à chaque heure la longueur d'un jour. Rien d'étonnant si leurs jours perdent les teintes de la santé, et deviennent pâles et maigres. Leurs yeux se ternissent par la fatigue; leur beauté s'en va lentement, mais sûrement. Les filles et les femmes d'affaires ont l'air plus vieilles qu'elles ne le sont, parce qu'elles ont besoin du fréquent secours d'un véritable générateur de sang, d'un remède fortifiant pour leur faire supporter le poids du jour. Les Pilules Roses de Dr Williams sont un aliment réel pour les nerfs épuisés, les cervelles fatiguées des femmes d'affaires.

Elles font du sang rouge et riche qui ramène l'éclat de la jeunesse, les couleurs de la santé sur les joues des femmes. Elles rendent aux yeux leur brillant, relèvent l'esprit et allègent le fardeau des devoirs de la journée. Il y a douze mois, Mlle Mary Cadwell, qui de meure au No 49 rue Maynard, à Halifax, N. E. était épuisée. Le moindre effort la fatiguait. Son appétit était à peu près nul, et de fréquents maux de tête ajoutaient à sa détresse. Le médecin la soigna contre l'anémie, mais sans résultat apparent. Un parent lui conseilla de prendre les Pilules Roses de Dr Williams et après en avoir consommé six boîtes, elle déclare qu'elle se sent une toute autre personne.

Elle prend maintenant ses repas avec entrain, les couleurs lui sont revenues aux joues et elle se sent mieux et plus forte en tout point. Les Pilules Roses de Dr Williams guérissent de la pauvreté du sang, tout comme la nourriture apaise la faim. C'est pour cela qu'elles ont guéri Mlle Cadwell et c'est en faisant du sang rouge et riche qu'elles ont guéries les sent des maladies courantes telles que l'indigestion, le rhumatisme, les maux de tête, du dos, des reins, la névralgie et les affections particulières qui rendent misérable la vie de tant de femmes et de jeunes filles. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

SAINT-THOMAS. NAISSANCE.—L'épouse de M. Arsen Roy, commerçant de tabac et de bois de chauffage, lui a fait cadeau d'une fille. Parrain et marraine: M. Edouard Ferrault, menuisier, et Mlle Marie-Louise Robitaille.

DÉCÈS.—Le 6 juillet courant, est décédé en cette paroisse, à l'âge de 20 ans, Barthélemy, fils de Magloire Lafond.

Changements ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr Archambault, M. l'abbé Elie Deschênes ancien professeur au Séminaire, a été nommé vicaire à St-Ambroise de Kildare et M. l'abbé Clément Piette, vicaire à St-Ambroise, a été nommé vicaire à L'Épiphanie.

INCENDIE CONSIDÉRABLE A MONTREAL. L'immeuble de la rue Côté, occupé par la Compagnie Desbarats, B. Plow & Co., Smith & McKeown, Scott & Hayward J.E. Holdsworth, est devenu la proie des flammes vendredi dernier. Les dommages sont évalués à \$80,000.

ST-MICHEL DES SAINTS. Le 26 juin dernier, M. Auguste Forget, fils de Narcisse Forget, conduisait à l'autel Mlle Marie Provost fille de Félix Provost.

Le 3 juillet courant, M. Louis Marcell, fils de Gilbert Marcell, de St-Tite a épousé Mlle Marie-Anne Provost, fille de Jérémie Provost.

Le 4 juillet, M. Joseph Hénauld, épousait Mlle Rosanna Benoit, fille de Antoine Benoit. M. le curé Melançon a donné la bénédiction nuptiale à ces trois couples auxquels nous souhaitons un bonheur sans nuages.

M. Rémi Bellerose, propriétaire de l'hôtel Mattawa, St-Michel des Saints, a obtenu le renouvellement de sa licence pour 1906, et continuera comme par le passé à donner au public voyageur et à des pensionnaires un service attentif et soigné.

L'épouse de M. Dubé, de la Manawin, a fait cadeau à son époux d'un gentil bébé qui a été baptisé sous les noms de Joseph Raymond Albert. Parrain et marrain: M. et Mme Rémi Bellerose.

BERTHIERVILLE. Mesdemoiselles Anna Malbeuf, de Montréal, et Cécile Tallier, de notre ville, nous sont arrivées dimanche dernier; Mlle Tallier était à Montréal depuis une couple de semaines.

Étaient ici dimanche dernier: Mesdemoiselles Alice et Alberta Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon; Yvonne Gagnon, Alice Brouillette, de Montréal; Eveline Sauvé, de Pte Cascade; MM. J. E. Racicot, M. D. A. Beaulieu, N. P. J. Lamoureux, H. St-Arnaud, de Montréal; P. V. Tassé, de St-Jean d'Iberville.

Mlle Rose Dorval, Jeanne Alard et M. Yvan Dorval, sténographe officiel, de notre ville, sont allées à Joliette au commencement de la semaine.

M. R. Savignac, de Montréal, est l'hôte de son ami M. R. Chénover, E. E. D. de notre ville. M. et Mme Alban Germain, de Montréal, sont à la maison Gauthier pour l'été.

Tenez les enfants en santé. Les maladies de l'estomac et des intestins tuent des milliers d'enfants durant la saison chaude. La diarrhée, la dysenterie et le choléra infantum viennent parfois brusquement et si l'on ne peut enlever promptement le mal, le cas peut être désespéré en quelques heures. Pour tenir votre enfant joyeux et plein de vie durant les chaleurs, donnez lui de temps à autre une dose de tablettes Baby's Own. Ce remède prévient la maladie ou la guérit lorsqu'elle vient subitement. La mère a la garantie de l'analyste du gouvernement, que ce remède est absolument sûr. Mme W. J. Munroe, Sinitura, Sask., écrit: "Depuis plus de trois ans les tablettes Baby's Own sont l'unique remède que je donne à mes enfants et je le crois excellent pour les maladies de l'estomac et des intestins." Vendu par tout vendeur de remèdes, ou par la poste à 25 cents la boîte, de Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. Ayez des tablettes chez vous.

La Société des Artisans. La convention générale de cette importante association de secours mutuels s'est terminée jeudi dernier, à Montréal par l'élection des officiers du conseil exécutif et du conseil général pour les deux années à venir. M. J. V. Désaulniers, principal de l'école Belmont, a été élu président général; M. Ludger Gravel, 1er vice-président et L. J. Gauthier, Ecr., avocat, 2ème vice-président.

M. J. A. Labelle demeure l'aviséur légal de la société et MM. Germain Beaulieu le secrétaire-général et Henri Roy, le trésorier-général, sont continués dans leurs fonctions avec chacun le salaire de \$2000 qui leur avait été voté en 1904. Le Dr A. F. Jeannotte demeure également le médecin en chef de la société.

PRECIEUX SOUVENIR

La mort moisonne souvent dans nos familles et il fait toujours bon se rappeler le souvenir de nos chers. Nos lecteurs et nos amis sont priés de prendre note que l'atelier de L'ETOILE DU NORD peut exécuter, à quelques jours d'avis, des images mortuaires avec ou sans portrait, à des prix réduits; afin de donner un aperçu du travail exécuté, nous publions ci-dessous une formule d'images que nous avons faite dernièrement.

A LA MEMOIRE DE



Edmond Bourgeois, Décédé à Fort Williams, Ont., le 1er Avril 1906, à l'âge de 41 ans, 9 mois et 25 jours.

Foi, travail, compassion, ordre et piété, furent sa vie de confiance en Dieu, d'inaltérable dévouement aux siens et d'indéfectible charité envers tous. Je meurs, mais mon âme ne meurt pas. Je vous aimerai au Ciel comme je vous aimais sur la terre. Doux Cour de Marie, soyez mon salut. Mon Jésus, intercédez.

Ceux qui voudront se procurer ces images mortuaires avec ou sans portrait peuvent nous envoyer leur commande et nous leur promettons à tous, pleine et entière satisfaction. Quand aux personnes qui voudraient avoir la photographie de leurs chers défunts, ils sont priés de nous faire parvenir leur commande accompagnée du portrait de la personne, ayant le soin de nous indiquer le nom de cette personne, son âge, l'endroit du décès, la date et l'année. Nous prenons des commandes par n'importe quelle quantité et pouvons les expédier à n'importe quelle adresse.

JOSEPH LEDUC, Clerc de Marché.

MEUBLES! MEUBLES!! M. Arthur Bazinet MARCHAND DE MEUBLES. Coin des Rues de LANAUDIERE et ST-BARTHELEMY. Avenue place de M. Delphin Barinet, JOLIETTE.

Vient de recevoir un assortiment complet de meubles de ménage les plus variés, entr'autres: de beaux buffets (side-boards), en chêne, de magnifiques ameublements de chambre en chêne et en acajou (mahogany), le tout à vendre à des prix excessivement bas. Une visite est sollicitée.

Toujours en mains: chevaux à vendre ou à louer.

DES MILLIERS DE PULMONIQUES ont éprouvé les meilleurs effets dans l'usage prolongé du...

VIN MORIN CRÉSO PHATES. Des centaines de personnes atteintes de maladies des voies respiratoires et des maux de la gorge ne doivent leur guérison qu'à cet incomparable...

REMEDE. Les membres de la succursale No 117 de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle sont instamment priés de se rendre à l'Institut de Joliette, le lundi 16 juillet courant, pour recevoir d'importantes communications du Conseil Général de l'Association touchant divers sujets, et notamment: l'établissement d'une caisse de bénéfices en cas de maladie. Les bénéfices de maladie ont été autorisés par le statut du Canada de 1905.

Marché de Joliette.

Samedi, 7 Juillet 1906 GRAINS. Avoine par minot... 1 00 à 1 05 Orge par 50 lbs... 0 80 à 0 90 Blé par minot... 0 00 à 0 00 Foin par minot... 1 25 à 1 30 Sarrasin 50 lbs... 0 60 à 0 70 Blé d'Inde par minot... 0 90 à 1 00 Grains de mil do... 0 00 à 0 00 Grains de trèfle par lb... 0 00 à 0 00 Grains de trèfle blanc... 0 00 à 0 00

VIANDES. Lard par 100 lbs... 10 00 à 10 50 Lard frais par lb... 0 12 à 0 13 Lard salé do... 0 12 à 0 13 Bœuf par lb... 0 06 à 0 08 Mouton par lb... 0 08 à 0 10 Agneau par quartier... 0 75 à 1 00 Veau do do... 0 60 à 1 00

VOLAILLES ET GIBIERS. Poules par couple... 1 00 à 1 20 Poultes do do... 1 00 à 1 20 Dinde do... 2 25 à 2 50 Oies do... 1 00 à 2 00 Perdrix do... 0 00 à 0 00

LEGUMES ET FRUITS. Patates (2 minots)... 0 75 à 0 80 Navets par minot... 0 25 à 0 35 Carottes do... 0 25 à 0 30 Oignons par minot... 0 75 à 0 80 do par brosse... 0 15 à 0 20 All par brosse... 0 15 à 0 25 Fèves par minot... 1 50 à 2 00 Choux (la pomme)... 0 03 à 0 08 Noix par minot... 0 50 à 0 60 Pommes par minot... 1 25 à 1 50

LAITERIE ET DIVERS. Beurre frais par lb... 0 21 à 0 22 do salé do... 0 20 à 0 22 Crème par douzaine... 0 17 à 0 18 Saindoux par lb... 0 12 à 0 14 Saumon par lb... 0 08 à 0 09 Sirop d'érable par gallon... 0 90 à 1 00 Miel par livre... 0 12 à 0 15 Laine par livre... 0 60 à 0 65 Laine en écheveau par lb... 0 70 à 0 75 Savon... 0 05 à 0 06 Poix par livre... 0 08 à 0 09 Foin par cent boîtes... 7 00 à 7 50 Foin par boîte... 0 08 à 0 10 Paille par boîte... 0 05 à 0 06 Stoffe la verge... 0 08 à 0 09

P. R. GOYET, AVOCAT. 94 RUE NOTRE-DAME, EST, MONTREAL. Bureau ouvert tous les Samedis dans le BLOC FISK, VILLE de JOLIETTE. Août 1906.

CHEMIN DE FER Boston & Maine. Ligne la plus courte, la plus rapide et les plus bas prix pour les passagers et le fret pour New York, Portland, Old Orchard, Boston, Lowell, Manchester, Nashua, Concord, Lynn, Salem, Lawrence, Haverhill, Chicopee, Holyoke, Springfield, Worcester, Fall River, Providence, New-Bedford, Pawtucket, Woonsocket, etc., etc.

HOTEL A VENDRE! A St-Gabriel de Brandon, propriété magnifique, pourvue de toutes les améliorations modernes. Verger avec dépendances très vastes. Situé au terminus du C. P. R. connu et fréquenté par tous les voyageurs, place favorite des touristes américains. Conditions très faciles, chance exceptionnelle à cause d'abandon des affaires. S'adresser à LOUIS COUTU, Hôtel Windsor St-Gabriel de Brandon. 20juilljn

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES. POUR guérir de la faiblesse, débilite, pour rendre les femmes et les filles fortes et vigoureuses, ce "Remède" est une puissance merveilleuse; aussi contre le beau mal et toutes les affections critiques. En vente partout. Dépôt: 1387 rue St-Laurent, Montréal. 27616

A nos Abonnés. Vous tous lecteurs qui désirez rappeler à votre mémoire, le souvenir de vos parents et amis, nous vous conseillons de profiter des avantages que vous offre L'ETOILE DU NORD de vous fournir pour la modique somme de \$1,25 un bon portrait au crayon de 16 x 20 ou avec un magnifique cadre de 6 1/2 pouces de largeur de 4 couleurs différentes pour \$3,00, ouvrage exécuté par des artistes de renom et à votre entière satisfaction. Pour cela, faites nous parvenir votre portrait sur zinc ou sur carte et nous vous garantissons de remplir vos commandes promptement, et nous sommes convaincus que vous en serez satisfaits. Si toutefois vous n'avez que des portraits sur lesquels il y a plusieurs personnes ensemble ils seront détachés l'une de l'autre et celui de votre choix sera exécuté fidèlement. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de venir examiner attentivement le fini et la perfection de ce travail devront se hâter et profiter de cette offre avantageuse. Si vous venez à nos bureaux, faites nous le plaisir de venir examiner l'échantillon maintenant exhibé et nous sommes certains que vous placerez vos commandes de suite.

LA PLUME FONTAINE "IDEAL" DE WATERMAN est aussi indispensable à un homme d'affaires qu'un Clavigraph est indispensable dans un bureau moderne. Tous ceux qui s'en sont servis pendant quelque temps, ne veulent plus en avoir d'autres. EN VENTE A JOLIETTE - Chez - ALBERT GERVAIS Libraire-Éditeur de L'ETOILE DU NORD.

Dr G. H. DESJARDINS, OCULISTE. 500 RUE ST-DENIS, Montréal.

Dr Adrien Bonin, 8 Rue Manseau JOLIETTE. Téléphone Bell 88.

BANQUE D'HOCHELAGA BUREAU PRINCIPAL: - MONTREAL. Capital souscrit et entièrement payé: \$2,000,000. Réserve: \$1,450,000. Directeur: F. X. St-Charles, Président; R. Bickerdike, Vice-Président; Hon. J. D. Rolland, J. A. Vallancourt, Alph. Turcotte, M. J. A. Prud'homme, Gérant-général, O. A. Giroux, Gérant, F. G. Leduc, Assistant Gérant, O. E. Dorais, Inspecteur. Succursales: Québec, St-Roch de Québec, Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Sherbrooke, Louiseville, St-Jérôme, Ste-Martine, Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, St-Boniface, Manitoba, Montréal 1378 Ste-Catherine Est, 1766 Ste-Catherine Centre, 2304 Notre-Dame Ouest, Hochelaga, St-Henri et Pointe St-Charles. Collections dans tout le Canada, aux taux les plus bas. Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, et des mandats de banque payable dans les principales parties du monde, ce qui est avantageux pour l'envoi de petites sommes d'argent. 120-121 H. BEAUMIER, Gérant-local.

Capital \$1,500,000 00 Fonds de Réserve \$649,000.00 LA BANQUE NATIONALE Paye 3% D'INTÉRÊT semi-annuellement et Accepte LES dépôts de \$1.00 en montant à son DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES. Offre LES services de 31 succursales aux Manufacturiers et Marchands. Transige TOUTES affaires de Banque. Correspondance sollicitée. E. E. Lepine, Gérant. JOLIETTE, QUÉ.

VOUS HABILLER AVEC ELEGANCE? L'Endroit à bon Marché, C'EST CHEZ LAZARE STEINBERG, No. 2 Place Lavaltrie. Vu l'augmentation de son commerce, M. Steinberg a décidé d'agrandir son magasin, et maintenant le public y trouvera tout ce que le plus difficile des clients peut désirer en fait de Nouveautés: HABITS POUR HOMMES ET ENFANTS, CHEMISES, CRAVATES, ETC..... le tout à des Prix excessivement réduits. Le motto de M. Steinberg est celui de véritable homme d'affaire: "LE DÉBIT APORTE LE PROFIT". Mieux vaut vendre à réduction, que de vendre à gros profits mais moins souvent. M. Steinberg a eu la bonne idée d'augmenter son fonds de commerce considérablement et peut le vendre aujourd'hui à meilleur marché que les meilleures maisons de Montréal. Une visite au magasin vous convaincra de la vérité de ces avancés. — TOUJOURS A UN SEUL PRIX. — Gérant: L. BOURGEOIS.

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES. POUR guérir de la faiblesse, débilite, pour rendre les femmes et les filles fortes et vigoureuses, ce "Remède" est une puissance merveilleuse; aussi contre le beau mal et toutes les affections critiques. En vente partout. Dépôt: 1387 rue St-Laurent, Montréal. 27616

A nos Abonnés. Vous tous lecteurs qui désirez rappeler à votre mémoire, le souvenir de vos parents et amis, nous vous conseillons de profiter des avantages que vous offre L'ETOILE DU NORD de vous fournir pour la modique somme de \$1,25 un bon portrait au crayon de 16 x 20 ou avec un magnifique cadre de 6 1/2 pouces de largeur de 4 couleurs différentes pour \$3,00, ouvrage exécuté par des artistes de renom et à votre entière satisfaction. Pour cela, faites nous parvenir votre portrait sur zinc ou sur carte et nous vous garantissons de remplir vos commandes promptement, et nous sommes convaincus que vous en serez satisfaits. Si toutefois vous n'avez que des portraits sur lesquels il y a plusieurs personnes ensemble ils seront détachés l'une de l'autre et celui de votre choix sera exécuté fidèlement. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de venir examiner attentivement le fini et la perfection de ce travail devront se hâter et profiter de cette offre avantageuse. Si vous venez à nos bureaux, faites nous le plaisir de venir examiner l'échantillon maintenant exhibé et nous sommes certains que vous placerez vos commandes de suite.

LA PLUME FONTAINE "IDEAL" DE WATERMAN est aussi indispensable à un homme d'affaires qu'un Clavigraph est indispensable dans un bureau moderne. Tous ceux qui s'en sont servis pendant quelque temps, ne veulent plus en avoir d'autres. EN VENTE A JOLIETTE - Chez - ALBERT GERVAIS Libraire-Éditeur de L'ETOILE DU NORD.

Dr G. H. DESJARDINS, OCULISTE. 500 RUE ST-DENIS, Montréal.

Dr Adrien Bonin, 8 Rue Manseau JOLIETTE. Téléphone Bell 88.

Lettre Pastorale et Mandement de Mgr Joseph-Alfred Archambault, Evêque de Joliette

CONTRE L'INTÉMPÉRANCE

"Nous commençons aujourd'hui la publication de cet important document, et nous prions nos lecteurs de ne pas manquer d'en faire la lecture attentive. Ils y trouveront de paternels conseils, de sages avis et une direction éclairée."

JOSEPH-ALFRED ARCHAMBAULT, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Joliette.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères, Il nous arrive souvent, depuis notre première course à travers le diocèse, de nous rappeler les saintes émotions et la joie profonde que nous avons alors éprouvées. Cette visite inoubliable nous fit prendre contact avec vos âmes et celles de vos enfants, avec vos institutions, avec vos intérêts les plus chers. Elle fut à nos yeux une manifestation éclatante de votre esprit de foi et de piété, de votre attachement à l'Eglise, de votre respect à l'autorité, de votre généreux empressément à soutenir les œuvres catholiques.

Aussi, remercions-nous tous les jours Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a appelés à son admirable lumière, et dont la grâce produit en vous des fruits abondants de sanctification et de salut.

Combien de temps durera un état de choses si réconfortant, et tout plein de promesse de la vie présente et de la vie future? Votre foi sera-t-elle toujours aussi vivace? Vos mœurs se conserveront-elles généralement bonnes et pures? La discipline ecclésiastique exercera-t-elle longtemps encore au milieu de vous sa salutaire influence? Continuerez-vous à jouir de la paix qui régnait actuellement au sein de votre organisation sociale, et permet à notre pays de se développer rapidement, de se préparer à jouer bientôt un rôle important dans le monde?

A ces questions si graves, il nous serait facile, N. T. C. F., de donner avec confiance une réponse favorable, si devant nos regards, inquiets et attristés, ne se dressait, à côté de ceux qui cherchent à corrompre vos cœurs, et à ébranler vos croyances religieuses, le terrible fléau que nous vous avons déjà signalé au cours de notre visite pastorale, et naguère encore dans une circulaire adressée aux membres de vos conseils municipaux. Semblable à un torrent, l'intempérance envahit nos grandes cités, nos villes, nos paisibles villages eux-mêmes et nos campagnes, entraînant avec elle les désordres les plus graves, le déshonneur des familles, la damnation d'un grand nombre d'âmes.

La vigoureuse croisade inaugurée dernièrement dans notre chère Province de Québec contre l'alcoolisme et l'intempérance nous invite à vous entretenir de nouveau de ce vice dégradant, à vous signaler les désastreux effets, à vous indiquer les principaux moyens à prendre pour l'arrêter dans sa marche avant qu'il n'ait porté à notre race un coup fatal, qu'il ne l'ait empêchée de réaliser les rêves de grandeur nationale que forment pour elle ses chefs spirituels et temporels.

Nous vous parlerons en toute simplicité, N. T. C. F. La vérité tombera de nos lèvres sans diminution et sans artifice. Notre charge pastorale nous en fait un devoir sacré. "Vous êtes celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël," disait Dieu au prophète Ezechiel. "Vous écoulez les paroles de ma bouche, et vous leur annoncez ce que je vous aurai dit. Si, lorsque je dirai à l'impie: impie, vous mourrez très certainement; vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de sa mauvaise voie, et s'il meurt ensuite dans son iniquité, je vous demanderai son sang à vous-même."

Le chrétien qui se détourne de la mortification des sens et de l'esprit de pénitence pour se livrer aux habitudes de l'intempérance n'est plus le disciple de Jésus-Christ; il a perdu la liberté des enfants de Dieu. Son maître à lui, son maître unique, bienôt, son tyran, c'est le démon qui le pousse aux pires excès, au dérèglement des mœurs, à l'aveuglement de l'esprit.

D'autant plus que dans cette œuvre d'esclavage, les passions d'une nature déçue se voient servies à souhait par toutes ces tentations ou ces occasions extérieures qui, sous le nom d'hôtels, de buvettes et de cabarets, s'étalent en grand nombre, dans les centres peuplés surtout, et sont autant de pierres d'achoppement pour les malheureuses victimes de l'ivrognerie.

Croyez en notre parole, N. T. C. F., nous en avons reçu l'aveu de chérir de la bouche même de personnes que la ruine ou la honte a frappées. Jeunes gens, époux et pères de famille, avec quels accents d'inutiles regrets, parfois de noir désespoir, ils accusent l'abus des liqueurs alcooliques d'avoir été la cause de tous leurs maux! Sans s'arrêter à temps pour sonder,

aux clartés de la raison et de la foi, l'abîme qui se creusait sous leurs pieds, ils ont couru à l'aveuglement de déchéance en déchéance, de ruine en ruine, jusqu'à la catastrophe finale. Les mauvaises compagnies, un penchant naturel peut-être à boire, la fréquentation des auberges et des cabarets en ont fait d'abord des buveurs d'habitude, puis des intempérants, enfin des alcooliques et des ivrognes invétérés.

Avec l'ivrognerie, tout s'en est allé de ce qui constitue la dignité de l'homme, la grandeur du chrétien, la paix du foyer domestique. Et comment pourrions-nous être étonnés de ce terrible aboutissement? Les enseignements de la religion ne s'accordent-ils pas avec les leçons de l'expérience, avec les données de la science médicale et économique pour démontrer que l'intempérance est la ruine des richesses et de la santé, que l'ivrognerie est, selon le langage de St-Jean Chrysostôme, "la source, le principe, la mère de tous les vices", qu'elle "ravale l'homme et le met" au-dessous de la brute elle-même.

"L'ouvrier sujet au vin ne s'enrichira pas", lisons-nous dans l'Ecclésiastique. Et ailleurs, au livre des Proverbes: "L'homme qui aime le vin et les festins, n'accumule jamais rien". Ceux qui se livrent au vin seront "chassés de l'héritage de leurs pères".

Monseigneur l'archevêque de Montréal, dans son admirable lettre pastorale au sujet de l'intempérance, a donné à ces sentences de l'Esprit Saint un développement saisissant et en rapport avec la condition économique de notre pays. "L'intempérance prélève" sur les classes riches, sur les classes pauvres des sommes fantastiques. L'alcool qui se consume dans nos villes et dans nos campagnes coûte plus cher que la viande et le pain réunis. A cet insensé gaspillage de millions, ajoutez maintenant les salaires énormes perdus chaque année par les buveurs, les sommes que l'alcoolisme engloutit dans les hôpitaux, les cabinets de médecine et les pharmacies. A ce formidable amas de millions, ajoutez encore tant d'autres millions dévorés honteusement par tous les vices où déverse fatalement l'ivrognerie. Et calculez s'il est exagéré de dire avec les économistes que les trois quarts des pauvres ne sont ou le deviennent par leur propre intempérance ou par celle des autres. Faites ensuite une seconde opération. "Tous ces millions perdus ou gaspillés, mettez les en pleine valeur, distribuez les en salaires. Du même coup, n'est-il pas évident que vous rendez la vie, une vie plus intense, au commerce, à l'agriculture et à l'industrie; vous introduisez l'aisance et la richesse dans les foyers."

Si vous voulez, N. T. C. F., chercher des exemples des ruines de richesse et d'aisance accumulées par l'intempérance, n'en verriez-vous pas autour de vous, sans sortir de vos paroisses, et du cercle de vos connaissances? Combien de ceux qui autrefois possédaient la fortune et de belles propriétés, occupaient dans la société des positions honorables et lucratives, étaient à la tête d'industries prospères ou d'un commerce florissant, sont aujourd'hui réduits à la pauvreté, à l'indigence même! Ils juraient alors de tout le confort de la vie; à leur table hospitalière s'asseyaient de nombreux convives; leurs femmes et leurs enfants avaient en abondance des biens qui rendent heureux, quand on en use avec modération et en conformité avec les règles tracées par Dieu; quelques uns d'entre eux employaient au soutien des pauvres et de bonnes œuvres le surplus de leur richesse et de leurs revenus. Tout cela est disparu à jamais. Ils en sont maintenant réduits à mendier leur nourriture de chaque jour, ou du moins à la gagner, s'ils en sont encore capables, à la sueur de leur front et à la fatigue de leur bras. Ils ont bu en quelques années les épargnes de toute une existence de sacrifices et de labeurs incessants; ils ont dispersé l'héritage de leurs pères, mangé le pain de leur famille.

L'intempérance n'est pas seulement un artisan de pauvreté et de misère, elle est aussi un artisan de ruine pour la santé, de maladie et de mort. L'Esprit Saint nous dit que le vin est un poison semblable à celui des serpents les plus dangereux et qu'un régime sobre est, au contraire, le principe d'une vie longue et robuste. Tenez-vous N. T. C. F., à conserver pour vous mêmes et pour vos enfants le bien précieux de la force et de la vigueur physique; désirez-vous pour notre race, pour le progrès de la colonisation, pour la culture de vos champs, pour l'exploitation de nos vastes domaines nationaux et de nos industries, des bras robustes, des courages invincibles, des hardiesses comparables à celles de nos ancêtres; il vous faut être sobre, il vous faut éviter tout abus dans l'usage du vin et de la bière, il vous faut même prendre la résolution plus généreuse encore de briser absolument avec les boissons alcooliques, véritables liqueurs empoisonnées. Car, toute boisson alcoolique renferme un poison violent. C'est ce que déclai-

rait dernièrement un médecin qui avait fait une étude spéciale de la question de l'intempérance. L'alcool est aujourd'hui falsifié, empoisonné. C'est l'un des funestes présents de la chimie moderne. On ne trouve plus l'alcool de vin. Les alcools artificiels entrent seuls dans la fabrication des diverses boissons que l'on offre aux consommateurs pauvres surtout. Avec l'alcool pur, c'était le dernier verre qui était de trop; avec les alcools modernes, c'est le premier. Sans doute, les empoisonnements aigus par l'alcool sont relativement rares, bien qu'il arrive cependant qu'à la suite d'une orgie, un homme tombe foudroyé, et soit jeté brusquement du sein de l'ivresse dans les bras de la mort, et précipité, sans avoir pu élever vers Dieu un cri de repentir, aux pieds de son souverain Juge.

Il n'en reste pas moins vrai que l'action nocive des spiritueux est indéniable, qu'elle exerce sur les principaux organes du corps humain des ravages terribles qui se manifestent par des troubles de toute de toute sorte, et ensuite par des maladies inguérissables, qui, très souvent, aboutissent à la folie ou au suicide.

Donné à Joliette, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre chancelier, le 24 juin 1906.

JOSEPH-ALFRED, évêque de Joliette. Par mandement de Monseigneur F. X. PIETTE, Ptre, Chancelier. (Suite au prochain numéro.)

Mariage fashionable à St-Paul de Joliette

Le trois juillet dernier, M. Joseph Morin, fils de M. André Morin, très riche cultivateur de St-Paul conduisait à l'autel Mlle Adèle Labreche, fille de M. Labreche, autre riche cultivateur de la même paroisse. Nombreux furent les parents et amis qui assistèrent à cette imposante cérémonie, brillantes furent les toilettes, étincelantes furent les équipages.

A la gracieuse invitation de M. le curé J. B. Morin, s'était rendu M. le curé de Rawdon, J. M. Landry, qui unit les jeunes époux dans les liens sacrés du mariage, célébra pour eux le saint sacrifice de la messe, à l'issue de laquelle il fit une courte mais touchante allocution capable de faire vibrer les fibres du cœur et de provoquer de douces larmes.

Pour le chant et la musique nous ne tenterons pas d'en faire l'éloge. Contentons-nous de nommer M. Antonio Beaudoin, le populaire organiste de la cathédrale, à Joliette. Quelle âme dans son chant du plus pur grégorien, quelle suave onction dans la ravissante harmonie que ce monsieur sait si bien tirer de son instrument favori, l'orgue, à lui seul véritable orchestre, l'orgue, vraie quintessence dans l'art catholique, l'orgue dont les accents semblent émuvoit les colonnes même de nos temples! Dans sa musique, M. A. Beaudoin prie et nous force à prier avec lui. Ses accents inspirent, ses accords semblent unir son âme avec la nôtre à l'âme du Créateur.

M. Jos. Renaud, maire de Saint-Paul, et son frère M. J. B. Renaud, firent aussi entendre leurs superbes voix de basse et de ténor. Ces messieurs aiment, connaissent et apprécient le beau chant grégorien; ça leur est tout naturel; c'est comme un héritage qui se transmet de génération en génération, c'est un bien de famille. Aussi ils sont justement fiers de faire servir leurs talents à la gloire de Dieu et à la beauté du culte divin.

Remarquez au cœur: M. l'abbé J. B. Morin, curé de Saint-Paul, M. l'abbé J. A. Geoffroy, curé de St-Gérard de Vacluse, M. l'abbé A. Racette, vicaire, M. l'abbé Lucien Landreville, etc.

Ces messieurs du clergé avec toutes les gens de la noce purent bénéficier de la large hospitalité des familles Morin et Labreche. Les choses se sont faites de la façon la plus courtoise possible et l'entrain des temps de jadis ne cessa de régner durant toute la fête qui fut, sans contredit, l'une des plus remarquables dont les annales de St-Paul fassent mention.

Aux heureux époux nous souhaitons joie, santé, longue vie, bonheur sans mélange, brillante et nombreuse postérité.

UN PARENT. St-Félix de Valois

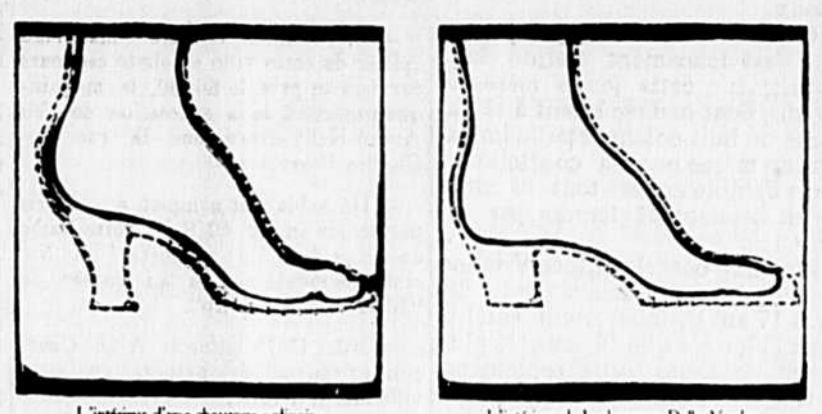
Dame Veuve Chs Longtin de Detroit Mich est actuellement en visite chez son père M. Pierre Beaudin, briquetier de cette paroisse, après une absence de 32 ans.

RAWDON MARIAGE A L'HORIZON On annonce pour le 24 juillet courant le mariage de Melle Georgiana, fille de M. Edmond Morin avec M. Ernest Forest.

SAINTE-BEATRICE Lundi dernier, 9 juillet, M. Désiré Marion conduisait à l'autel Mme Vve Gilbert Brisson (née Sophie Latendresse). La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Vigneault.

LE CONFORT DE LA MARCHE NU-PIEDS

"L'UNE DES QUATORZE"



La prétention qu'une chaussure est aussi confortable qu'un pied nu est une prétention pas mal forte, mais nous avons cette prétention en ce qui concerne la chaussure Dolly Varden et notre agent dans votre ville est prêt à démontrer le bien-fondé de notre prétention. En essayant quelques paires, vous pourrez vous en rendre compte rapidement.

Pourquoi ces chaussures sont-elles confortables? Parce qu'elles reproduisent la perfection du pied chez la femme et qu'elles permettent au pied de conserver sa pose naturelle.

Parce qu'elles permettent la marche à plat.

Parce que le ressort en acier nouvellement imaginé de la cambrure repose et soulage les muscles de fatigue du cou-de-pied et empêche l'enlèvement des doigts de pied dans le bout étroit de la chaussure, en maintenant bien le talon en arrière.

Parce qu'elles assurent l'équilibre parfait de la plante du pied et du talon, qui maintient le pied sur le sol suivant les indications de la nature.

Parce que leurs hauts talons hygiéniques les rendent aussi confortables que des moccasins.

Parce qu'elles maintiennent fermement le pied en tous points comme une sorte de corset.

Parce que le cuir nouveau "Velvette Kid" employé à leur fabrication possède la souplesse du drap.

\$3.50 et \$4.00 au Canada comme aux Etats-Unis. Chaque paire cousue trépointe Goodyear. (A suivre).

La Chaussure Dolly Varden

LA CHAUSSURE AUX 14 NOUVELLES COMBINAISONS BOSTON. ENREGISTREE 1905 PAR LA DOLLY VARDEN SHOE COMPANY. MONTREAL.

L. P. DESLONGCHAMPS, seul agent pour Joliette.

Teintures Turques. Considérées par les experts comme les meilleures Teintures. TRADE MARK REGISTERED. TURKISH DYE. Pour Teindre à la Maison. Pour le Coton, la Soie, la Laine, les Plumes. Nuances magnifiques et couleurs permanentes. 10 cts. le paquet partout. BRAYLEY BROS & CO., LIMITED MONTREAL, P.Q.

Nouveaux disciples de Thémis

Aux derniers examens qui se sont tenus jeudi soir dernier à Québec, 36 candidats à la pratique du droit ont été admis sur 38.

Voici leurs noms: Amyot, Beaudry, Bernier, Bérthiaume, Bousquet, Calgar, Charest, Couture, Deschênes, Dugas, Fortin, Frémont, Gélinas, Authier, Genest, Gravel, Hétu, Johnston, Kirney, Lareau, Larivée, Lavergne, Legault, Mathieu, Ménard, Monk, Mousseau, Perreault, Poirier, Prévost, Renaud, Robertson, Chalow, Sperberg, Vallée, Parcot, Ledieu.

Quant à l'admission à l'étude du droit, il n'y a eu que dix candidats sur 25, qui ont été heureux.

Ce sont les suivants: Sciences: MM. A. Fitzpatrick, E. Larue, Roger, Valois.

Lettres: A. Dugas, J. Chartier, S. McGibbon, E. Larue, A. Robitaille, R. Grenier, F. Dansereau.

Nous sommes fiers de constater la façon brillante dont ont subi l'épreuve de ces examens difficiles deux de nos concitoyens M. Armand Dugas, L. L. L., fils de M. F. O. Dugas, C. R., député du comté de Montcalm et M. J. W. Henri Renaud, L. L. L., fils de M. Joseph Renaud, ex-marchand de fer, de cette ville, ainsi que leur confrère et ami, M. G. Ménard, L. L. L., de Montréal, qui était venu à Joliette, préparer ses examens avec ses amis. Nous les félicitons chaleureusement de leur beau succès qui fait honneur à leur famille et à notre ville.

Ce drame de la jalousie

L'histoire fantaisiste racontée par La Patrie et reproduite subéquentement par Le Canada de vendredi dernier, relativement à un nommé Hyacinthe Coté, de Joliette, qui aurait tenté d'empoisonner son femme et ses enfants sous l'empire d'un violent sentiment de jalousie, est un des plus gros canards de la saison. Nous sommes allés aux informations et il n'y a pas même eu de plainte déposée.

LE GRAND NORD

Depuis dimanche le 20 mai 1906, les trains circulent comme suit sur semaine seulement:—

LAISSENT JOLIETTE

- 7.30 a. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemaigne, Montréal, etc.
10.20 a. m. Pour Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère, St-Raymond, Québec et les points intermédiaires.
\$6.00 p. m.
8.00 a. m. Pour St-Jérôme, Hawkesbury et les points intermédiaires.
4.14 p. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemaigne, Montréal, etc.
7.25 p. m. Pour Montcalm, St-St-Jacques, St-Jérôme, etc.

ARRIVENT A JOLIETTE

- 10.20 a. m. De Montréal, Charlemaigne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
5.55 p. m. De Montréal, Charlemaigne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
7.20 p. m. De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec.
10.09 a. m. De Hawkesbury, St-Jérôme.
9.10 p. m. De Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.

Dimanche seulement: Laisse Montréal, 9.15 h. m.; Joliette, 10.40 h. m. a. m.; St-Shawinigan, 1.15 h. p. m.; laisse Shawinigan, 5.00 h. p. m.; Joliette, 7.20 h. p. m.; St-Montréal, 8.40 h. p. m.

Ce train ne circule qu'entre Montréal et Shawinigan Falls. Pour taux, horaire et autres informations, s'adresser à C. W. SPENCER, GUY TOMBS, MONTREAL, Agent, JOLIETTE.

Hotel à Vendre

Une chance exceptionnelle M. Odilon Brissette, de St-Félix de Valois, propriétaire de l'hôtel si avantageusement connu du public sous le nom de "l'Hôtel Brissette", étant forcé de se retirer des affaires à cause de l'état de santé de Mme Brissette, offre en vente à des conditions faciles, son magnifique hôtel: maison, meubles, roulant, fonds de commerce, etc., etc.

C'est une occasion unique pour quelqu'un qui désirerait s'établir avantageusement, avec une bonne clientèle payante toute faite, car cet hôtel est très favorablement connu du public et très fréquenté. Encore une fois c'est une chance exceptionnelle. 25 jno

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

NEW YORK CENTRAL

& HUDSON RIVER R. R. THE FOUR-TRACK TRUNK LINE.

Les trains laissent Montréal (Station Windsor).

- 7.50 hrs A. M., tous les jours excepté le dimanche. Pour New-York, Albany, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Tupper Lake, Saranac Lake, Malone, Huntington, Valleyfield, Beaufort et Chateaugay.
7.00 hrs P. M., chaque jour de l'année.

Chairs salons PULLMAN sur trains de jours entre Montréal et Utica. Chars dorés sur trains de nuit entre Montréal et New-York. SERVICE DE BUFFET sur tous les trains continus.

TRAINS LOCAUX à Valleyfield, Beauharnois et Chateaugay, laissent la Gare Windsor, Montréal, à 10.20 a. m., 2.00 p. m. et 5.10 p. m. excepté le dimanche; 6.20 p. m. tous les jours et 9.15 a. m., dimanche seulement.

Les trains du Pacifique et de l'Inter-colonial font connexion à Montréal avec les trains du New-York Central. Demandez des billets via le N. Y. C. Pour informations, table d'horaires, etc., adressez-vous aux agents des billets du Pacifique Canadien, ou écrivez à M. A. E. LOCK, agent des passagers, Montréal, ou à M. F. E. Barbour, agent-général, 130 rue St-Jacques, Montréal.

C. F. DALY, J. F. FAIRLAMB, Gérant du Traffic et des Passagers, Agent-général des Trains, Grande Station Central, New-York, Ontario.

L. L. Benny, L.D.S.

Chirurgien-Dentiste Place LAVALTRIE, Joliette, En haut du magasin de M. J. A. LAROCHELLE.

M. J. A. LAROCHELLE.

Visible tous les jours depuis 9 hrs A. M., à 6 hrs P. M. 14maljno

Sirop d'Anis Gauvin

Toutes les mères soucieuses du bien-être et de la santé de leurs enfants devraient avoir à la maison une bouteille de Sirop d'Anis Gauvin.

De cette façon dès les premiers symptômes de la maladie vous faites prendre au petit malade une dose de ce célèbre sirop. L'effet est immédiat, la douleur disparaît et le bébé s'endort paisiblement.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

AVIS

M. C. A. Gregory, de Montréal, l'accordeur bien connu de Pianos et Orgues, informe le public de Joliette de bien vouloir laisser leurs commandes au magasin de M. Albert Gervais, afin d'avoir leur piano accordé à la prochaine visite de M. Gregory à Joliette.

M. Gregory est hautement recommandé par les meilleurs musiciens et marchands de pianos de Montréal. Son ouvrage est de première classe, vu sa longue expérience. 6arjno

CANADA-FEU

Compagnie d'Assurance Mutuelle ASSURANCES... \$6,000,000.00 ACTIF PLUS DE... \$100,000.00 PERTES PAYEES... \$163,651.06

Taux Modérés. Pertes payées promptement et libéralement. Demandez nos taux. M. M. CARSWELL, Agent JOLIETTE, P. Q.

Fumez le... CIGARE TIMOTHEE

Le meilleur sur le marché à 5 Centins. En vente chez Albert Gervais, Joliette, 14maljno

Edouard Lafortune

No 3 Place Bourget MARCHAND DE BOIS Agent pour les voitures de LA WM. GRAY & SONS CO LTD. De Chatham, Ontario.

ECURIE DE LOUAGE

Voitures de toutes sortes à la disposition du Public. A un prix modéré. Une visite est sollicitée. J. E. LAFORTUNE, Prop. Joliette, P. Q.

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES FEMMES POUR guérir des troubles de l'âge critique et du vieillissement ou "Hémorroïdes" et tous problèmes menstruels; aussi contre la faiblesse, débilité, nervosité et pour rendre les femmes et les filles fortes et vigoureuses. Ne vente partout. Dépôt: 1387 rue St-Laurent, Montréal, 27161a

Edouard Lafortune

No 3 Place Bourget MARCHAND DE BOIS Agent pour les voitures de LA WM. GRAY & SONS CO LTD. De Chatham, Ontario.

ECURIE DE LOUAGE

Voitures de toutes sortes à la disposition du Public. A un prix modéré. Une visite est sollicitée. J. E. LAFORTUNE, Prop. Joliette, P. Q.

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GUYVAIS... Un an, payé d'avance... 75 cts dans un rayon de 40 milles... 50c

La rédaction du journal n'est pas responsable des avis et des opinions émises par ses correspondants... L'ETOILE DU NORD, JOLIETTE, JEUDI, 12 JUILLET 1906.

Les Chambres Mortuaires

Les incendies qui originent dans les pièces où les cadavres sont exposés, deviennent de plus en plus fréquents. On ne saurait être trop prudent dans la manière dont on dispose les bougies auprès de la couche funéraire.

Nous relatons dans un autre endroit du journal le sinistre incendie qui a réduit en cendres la maison et la dévouille mortelle de Mme Damase Léveillé, à St-Liguori, samedi dernier.

Or, le dimanche précédent, un accident analogue s'est produit à Valcartier, petit village situé sur la ligne du chemin de fer du lac St-Jean, à quelques lieues de Québec.

Un vieillard de 83 ans, nommé Newton Cartin alias Dwyer, mourait le 30 juin dernier, chez M. William Lyons, cultivateur de cette paroisse. Il y a quelques années, Cartin avait vendu sa terre à M. Lyons et depuis il vivait avec ce dernier comme un membre de la famille.

La dépouille mortelle fut exposée dans une des pièces de la résidence de M. Lyons, une maison en bois à deux étages. Or, le dimanche soir, pendant que la famille Lyons était à souper, un incendie se déclara dans la chambre mortuaire. Les flammes se propagèrent avec une telle rapidité que la famille Lyons eut juste le temps de se sauver.

Le dimanche prochain, le 15, s'ouvrira au Séminaire, la retraite du clergé diocésain.

Le R. P. Rh. Dubé, professeur de musique au Séminaire, passe ses vacances à Montréal pour étudier l'harmonie.

Plusieurs de nos Pères seront employés comme desservants des paroisses pendant la retraite ecclésiastique des prêtres du diocèse.

Le R. P. Forest, C. S. V., est parti pour Chicago, où il passera deux mois pour se perfectionner dans l'étude des Mathématiques.

Le 14 Juillet

C'est samedi prochain la fête du peuple français, le glorieux 14 juillet.

En ce jour les Canadiens se joindront d'esprit et d'âme aux réjouissances nationales qui feront résonner joyeusement les échos de notre ancienne mère patrie et vibrer le cœur français, frère du nôtre.

A l'Hotel de Ville

Le Conseil adopte le rapport du comité de l'aqueduc concluant à ce que des réparations soient faites aux assises de la bouilloire, au mur extérieur de la chaudière, ainsi qu'à la plate forme au dessus du coltre.

La demande du R. V. P. J. E. Désy, S. J., le Maire et les Conseillers de la ville signent une lettre postulatoire au Saint Père demandant que la cause des RR. PP. Jésuites Daniel, de Brébeuf, Lalumière, Garnier, Chabanel, J. Gues et de leurs dévoués auxiliaires, Goupil et Lalonde, mis à mort par les Iroquois, en haine de la foi chrétienne, dans les années 1648-1649, cause qui doit être examinée par la Sacré Congrégation des Rites, soit introduite le plus tôt possible.

Le sénat a adopté le projet du Ministère de la Marine, relatif à l'avance d'une somme de \$250,000 à la Commission du port de Montréal.

AU PARLEMENT

Les estimés du ministère de la Milice, s'élève à \$975,000.00 ont été tous approuvés par Chambre.

Une clause importante a été adoptée par les Communes jeudi dernier. Elle a pour objet de forcer les compagnies de téléphone à obtenir la permission des villes et des villages avant de poser des poteaux dans les rues de ces dernières.

Le sénat a adopté le projet du Ministère de la Marine, relatif à l'avance d'une somme de \$250,000 à la Commission du port de Montréal.

Le sénat a voté en dernière délibération, hier matin, les amendements au bill du dimanche qu'il avait adoptés hier en comité.

La Chambre des Communes, ce soir, a rejeté la plupart de ces amendements. Elle en a toutefois laissé subsister les principaux.

Le sénat a ensuite approuvé ces diverses modifications, de sorte que le bill n'a plus maintenant qu'à recevoir la sanction du gouverneur général; la nouvelle loi n'affectera en rien les lois provinciales présentes ou futures, ni même les règlements municipaux.

De plus, aucune poursuite ne pourra être intentée pour contravention à cette loi sans l'autorisation préalable du procureur général.

M. Borden et ses amis ont dénoncé énergiquement les amendements acceptés par la Chambre.

Par contre, M. Bourassa s'est déclaré ab-solument satisfait de la nouvelle loi, telle qu'amendée.

VENTE A L'ENCAN

M. J. H. Renaud, demeurant au No. 39 St-Charles-Borromée, vendra par encan, mardi prochain, chevaux, harnais, voitures de toutes sortes en très bon état, meubles de ménage, un harmonium etc., etc.

L'encan commencera à dix heures a. m. Au cas de mauvais temps, l'encan aura lieu le lendemain, 18 juillet.

A la Cathédrale

Dimanche dernier, M. l'abbé Lippé, vicaire à la cathédrale, a remercié au nom de l'évêque, les citoyens de la paroisse, de la promptitude avec laquelle ils s'acquittent du paiement du supplément, cette année.

L'an dernier le supplément a rapporté pour toute l'année \$2,302, et à l'heure actuelle, la collection a rapporté la jolie somme de plus de \$1,000.00, ce qui est de beaucoup plus que le montant prélevé l'an dernier à la même époque.

Le mandement de Mgr Archembeault sur l'impudence a été lu en chaire dimanche dernier. L'importance de ce document est telle que nous avons cru devoir le publier au long dans "L'ETOILE DU NORD".

Nous en commençons la publication dès aujourd'hui.

Dimanche prochain, à la grand'messe, Monseigneur procédera à l'ordination de quatre nouveaux prêtres, dont trois appartiennent à la communauté des Clercs de St-Viateur.

Echos du Séminaire

Mercredi, 11 juillet, était le jour de la fête patronale du R. V. P. Michel Roberge, C. S. V., Supérieur du Séminaire. Dans la matinée, toutes les communautés religieuses de la ville sont venues offrir leurs hommages et leurs vœux de bonne fête à notre digne Supérieur.

A midi, le R. V. P. Procureur réunissait à sa table Sa Grandeur Mgr Archembeault et Mgr Beaudry, V. G., ainsi que MM. les abbés J. Clairoux, N. Ferland, F. X. Piette, P. Pelletier, E. Dugas, R. Lavallée, Z. Lippé, E. Deschênes, M. Clairoux, G. Robitaille, et les RR. PP. O. Joly, G. Ducharme et J. Bonin, C. S. V.

Dimanche prochain, le 15, s'ouvrira au Séminaire, la retraite du clergé diocésain.

Le R. P. Rh. Dubé, professeur de musique au Séminaire, passe ses vacances à Montréal pour étudier l'harmonie.

Plusieurs de nos Pères seront employés comme desservants des paroisses pendant la retraite ecclésiastique des prêtres du diocèse.

Le R. P. Forest, C. S. V., est parti pour Chicago, où il passera deux mois pour se perfectionner dans l'étude des Mathématiques.

Le 14 Juillet

C'est samedi prochain la fête du peuple français, le glorieux 14 juillet.

En ce jour les Canadiens se joindront d'esprit et d'âme aux réjouissances nationales qui feront résonner joyeusement les échos de notre ancienne mère patrie et vibrer le cœur français, frère du nôtre.

A l'Hotel de Ville

Le Conseil adopte le rapport du comité de l'aqueduc concluant à ce que des réparations soient faites aux assises de la bouilloire, au mur extérieur de la chaudière, ainsi qu'à la plate forme au dessus du coltre.

La demande du R. V. P. J. E. Désy, S. J., le Maire et les Conseillers de la ville signent une lettre postulatoire au Saint Père demandant que la cause des RR. PP. Jésuites Daniel, de Brébeuf, Lalumière, Garnier, Chabanel, J. Gues et de leurs dévoués auxiliaires, Goupil et Lalonde, mis à mort par les Iroquois, en haine de la foi chrétienne, dans les années 1648-1649, cause qui doit être examinée par la Sacré Congrégation des Rites, soit introduite le plus tôt possible.

Le sénat a adopté le projet du Ministère de la Marine, relatif à l'avance d'une somme de \$250,000 à la Commission du port de Montréal.

AU PARLEMENT

Les estimés du ministère de la Milice, s'élève à \$975,000.00 ont été tous approuvés par Chambre.

Une clause importante a été adoptée par les Communes jeudi dernier. Elle a pour objet de forcer les compagnies de téléphone à obtenir la permission des villes et des villages avant de poser des poteaux dans les rues de ces dernières.

Le sénat a adopté le projet du Ministère de la Marine, relatif à l'avance d'une somme de \$250,000 à la Commission du port de Montréal.

Le sénat a voté en dernière délibération, hier matin, les amendements au bill du dimanche qu'il avait adoptés hier en comité.

La Chambre des Communes, ce soir, a rejeté la plupart de ces amendements. Elle en a toutefois laissé subsister les principaux.

Le sénat a ensuite approuvé ces diverses modifications, de sorte que le bill n'a plus maintenant qu'à recevoir la sanction du gouverneur général; la nouvelle loi n'affectera en rien les lois provinciales présentes ou futures, ni même les règlements municipaux.

De plus, aucune poursuite ne pourra être intentée pour contravention à cette loi sans l'autorisation préalable du procureur général.

M. Borden et ses amis ont dénoncé énergiquement les amendements acceptés par la Chambre.

Par contre, M. Bourassa s'est déclaré ab-solument satisfait de la nouvelle loi, telle qu'amendée.

VENTE A L'ENCAN

M. J. H. Renaud, demeurant au No. 39 St-Charles-Borromée, vendra par encan, mardi prochain, chevaux, harnais, voitures de toutes sortes en très bon état, meubles de ménage, un harmonium etc., etc.

L'encan commencera à dix heures a. m. Au cas de mauvais temps, l'encan aura lieu le lendemain, 18 juillet.

Feu Mme Jos. Bordeleau

Le sentiment de profonde et sincère sympathie avec lequel a été reçue, à Joliette, la nouvelle de la mort de Madame Bordeleau, est le plus beau témoignage d'estime qui pouvait être rendu à une femme disparue et à son inconsolable époux.

C'est samedi dernier, 7 juillet, que s'est doucement éteinte dans le Seigneur, cette jeune mère de 38 ans, dont le dévouement à sa famille de huit enfants était admirable, de même que sa courtoisie et son affabilité envers tout le monde en faisaient la femme par excellence.

Madame Bordeleau, née Vitaline Boucher, n'était mariée que depuis 17 ans et laisse neuf enfants dont l'aîné n'a que 16 ans et le plus jeune, quelques jours seulement. Elle a succombé à l'implacable fièvre puerpérale qui pardonne rarement à celles qui en sont atteintes.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à la cathédrale et rarement, à Joliette, une foule aussi nombreuse avait escorté la dépouille mortelle d'une femme.

L'office funèbre a été célébré par M. l'abbé Donat Bordeleau, beau-frère de la défunte, et vicaire à Berthier, assisté de M. Roux La Vallée, vicaire à la cathédrale, comme diacre et de M. l'abbé Félix Poirier, de St-Jacques, comme sous diacre.

Pendant le service, les Révds. Desrochers, Morin, L'Hareux et Laferrrière, disaient aux autels du trépas, des messes basses pour le repos de l'âme de la défunte.

A l'offertoire, M. J. A. Dubeau, député du comté d'Ottawa, a chanté avec âme, de la belle voix riche et sympathique qu'on lui connaît, le "Domine".

La cathédrale était presque remplie, comme aux jours de grandes cérémonies religieuses, et ce témoignage de sympathie publique a dû adoucir le deuil de l'époux éprouvé et de sa famille.

La suite du cortège funèbre était composée comme suit : Porteurs : MM. Isidore, Azarie, Louis et Léon Boucher.

Parents : Le mari, M. Joseph Bordeleau et ses fils, Joseph, Idalgé, Azellus et Donat. Le père, Louis Boucher, et le grand-père Eugène Bordeleau. Un autre frère de la défunte Hervey Boucher et son beau-frère Simon Chapat. Oncles : Azarie Boucher, Pierre Ducharme, N. P., de St-Félix de Valois, Nazaire Ducharme, Thadde Bordeleau, Simi Bordeleau, Lothaire Bordeleau, J. Bte Boucher, Euclide Forest, Pierre Dessert, Onésime Grenier.

Cousins : Emile Ducharme, de Montréal, le protonotaire Camille Ducharme, le Dr Henri Ducharme, de Ste-Famille.

Il nous est impossible de donner les noms des nombreux amis de la famille qui ont assisté à ces obsèques. Nous avons cependant remarqué la présence d'une délégation de toutes les communautés de la ville : des Révds. Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, de la Congrégation de Notre Dame, de La Providence avec leurs orphelins, de Ste-Anne. La communauté des Clercs de St-Viateur était représentée par le supérieur du Séminaire, le R. V. P. Roberge, et par une délégation du Noviciat et de l'école.

Parmi les citoyens dont nous avons constaté la présence dans le défilé du cortège nous avons plus spécialement distingué : MM. le maire Bazinet, J. M. Tellier, avocat et maire de la ville, J. A. Dubeau, M. P., les conseillers Boucher et St-Georges, Guilbault, notaire, Lavallée et Ducharme, avocats.

M. Avila Charland, entrepreneur de pompes funèbres avait la charge des funérailles.

Les restes mortels de la regret-tée défunte ont été transportés au cimetière dans le terrain de la famille Bordeleau.

Nous offrons à M. Joseph Bordeleau et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Succès d'un des nôtres

M. Armand Hamelin étudiant en notariat, ci devant de l'étude de MM. Desormiers & Guilbault notaires de cette ville, vient d'être nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de Bordeleau, près Montréal.

Cette position n'empêchera pas M. Hamelin de continuer l'étude du notariat dans le bureau de M. Maynard, notaire de Montréal.

Commission des écoles de Joliette

ELECTIONS. L'élection de deux commissaires d'écoles pour la ville a eu lieu lundi dernier, tel qu'annoncé : M. Camille Barrette a été élu en remplacement de M. P. A. Rivard, et M. Orlan Guilbault en remplacement de M. Azarie Boucher.

L'élection s'est faite par acclamation.

Quant à la commission des écoles de la paroisse St-Charles Borromée, les deux commissaires sortant de charge MM. Emile Roch et Arthur Vadnaïs ont été réélus sans opposition.

Chez nous et autour de nous

Remerciements à Ste-Anne pour guérison obtenue, avec promesse de publier.

Mme Napoléon Lalonde, de Cohoes, N. Y. qui était en visite chez ses parents depuis quelque temps, est reparti pour les Etats-Unis ces jours derniers.

M. Camille Barrette marchand épicer de cette ville a acheté ces jours derniers au prix de \$1000, la magnifique propriété de la succession de feu André Kelly située sur la rue St-Charles-Borromée.

Un habit noir complet a été pris par erreur au No 40 Rue Notre-Dame en est prié de le rapporter au No. 40-dessus mentionné ou au bureau de "L'ETOILE DU NORD".

M. M. C. Pelletier et Alph. Charpentier étaient de passage en cette ville mardi dernier.

M. et Mde Fleury, de Knowlton P. Q. sont actuellement en cette ville, en visite chez M. L. A. Lavallée, député-shérif, beau père de M. Fleury.

L'épouse de M. Joseph Larivière née Mathilda Chapat est décédée à l'Hôtel Dieu, Montréal, le 7 juillet à l'âge de 35 ans.

Les restes mortels de la défunte ont été transportés lundi dernier, à Joliette, où ont eu lieu les funérailles mardi dernier.

Monsieur J. E. Roy et son fils, de Halifax, étaient de passage ces jours-ci dans leur famille.

Mademoiselle Alice Gareau d'Otawa, autrefois de Joliette, était parmi nous ces jours-ci en visite chez Madame A. Riopel et chez son amie Mademoiselle Jennie Danforth.

EN VILLEGIATURE. — M. Alexandre Guibault, avocat, et sa famille; Melle Rhéa Desrochers, Melle Fleurette Larose et Stella Doré, d'Ottawa, M. et Mme Fortier et leurs deux enfants, de Montréal, ainsi que M. E. E. Rivest sont partis vendredi dernier, pour passer une quinzaine de jours au "Septième Lac".

Melle Emma Champagne, modiste de cette ville, part aujourd'hui pour les Etats-Unis où elle passera ses vacances chez ses parents à Providence, R. I.

M. le Dr J. Marion, ex-assistant chirurgical de l'Hôtel-Dieu de Montréal, vient d'ouvrir au No 13 rue de Laaudière à Joliette, un hôpital privé pour le traitement des maladies de la gorge et du nez, de 7 à 9 heures tous les soirs.

M. Maion qui a fait des études spéciales de ces maladies dans les hôpitaux de Montréal et de New York est parfaitement au courant des progrès de la science dans le traitement de ces maladies.

CHEVAL ARDENNAIS. — Le fameux étalon ardennois "Boum Boum" propriété de M. Eug. Goyet, sera à Joliette jusqu'au 21 juillet courant. Après cette date, il sera conduit à St-Paul de Joliette, sur le haut de la rivière de l'Assomption, excepté le samedi où il sera toujours à Joliette.

M. Camille Barrette marchand épicer de cette ville choisi pour représenter la succursale de Joliette à la grande convention de l'Association des Marchands Détailliers de la Province de Québec, est parti lundi soir pour Sherbrooke où s'est tenue cette convention mardi et mercredi derniers. M. Barrette sera de retour aujourd'hui.

Nous donnerons des détails de cette importante réunion dans notre prochaine édition.

M. Edward Fisk, le grand commerçant de bois de cette ville, s'embarquera le 2 août prochain, avec Mme Fisk et sa belle sœur Melle Elliott, à bord du Virginian de la ligne Allan, pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

M. Fisk visitera l'Irlande, l'Angleterre, la France et l'Italie. Nous lui souhaitons, à lui ainsi qu'à ces dames, un heureux voyage et un prompt retour au sein de la population de Joliette, qui se plaît à reconnaître en lui un utile et charitable concitoyen.

GRANDE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT chez Mme J. N. LANDRY, Place du Marché, Joliette. — Cette grande vente commencera Samedi prochain, 14 juillet, pour se continuer jusqu'au 1er août. Afin d'éviter le coût du déménagement de ses marchandises dans son nouveau magasin, Mme Landry vendra à sacrifice tout un assortiment complet de marchandises achetées à 50c dans le dollar.

Le magasin sera ouvert de 9 h. a. m. à midi, et de 1 heure à 6 heures p. m., et le samedi, toute la soirée.

MADAME J. N. LANDRY, 2901a 27 Place Lavallée, Joliette.

La troupe de M. Fertinel, nous ne pouvons le cacher, a quelque peu déçu le public de Joliette en ne donnant pas, tel qu'annoncé, l'opérette d'Offenbach : "Les Charbonniers." Mais, d'un autre côté, le "Père Siroit" qu'on a joué à la place de l'opérette a été fort bien interprété, bien goûté de l'auditoire et très applaudi.

"L'oncle Rabastoul", comédie en 2 actes de Feydeau nous a tenus en hilarité pendant les courtes heures qu'a duré cette comédie bien française.

Fertinel a été parfait et sa troupe l'a admirablement secondé. Cette troupe de comédiens est certainement une des meilleures que nous ayons eu l'avantage d'entendre à Joliette.

Une remarque en passant : La présence de la police, en uniforme, à ces représentations publiques, serait d'un précieux secours aux personnes qui n'ont pas l'avantage de connaître personnellement ces messieurs, et qui peuvent avoir à se plaindre de malotrus et d'ivrognes qui se conduisent dans une salle publique, comme s'ils étaient dans les bouges.

TRISTE NOYADE

RAWDON

Un voile de deuil plane sur Rawdon, M. John Patrick Rowan fils aîné de feu Ambroise Rowan de Rawdon, décédé il y a quelques semaines, s'est noyé samedi dernier, vers 7.30 p. m. dans le lac Pembina, près du lac Ouareau, en haut de Saint-Donat.

Il était en canot avec un M. Aubin, quand les oscillations de l'embarcation lui faisant peur, il fit un faux mouvement qui fit chavirer le frêle canot. Le jeune Aubin qui n'est âgé que de 16 ans parvint non sans peine à gagner la rive pendant que son malheureux compagnon disparaissait pour toujours dans l'onde trépassée.

Le cadavre n'a été repêché que le lendemain matin, à 4 hrs a. m., à l'endroit exact où l'embarcation avait chaviré, dans à peu près huit pieds d'eau. Le défunt était fort estimé de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître; et quoiqu'âgé de 35 ans à peine, il s'était taillé une carrière enviable dans le monde des affaires.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à Rawdon et le nombre considérable de personnes qui sont allées lui rendre les derniers devoirs, prouve bien en quel estime il était tenu par la population de Rawdon et des environs. Audelà de 150 voitures ont escorté à sa dernière demeure les restes de ce brave et honnête citoyen.

Que les desseins de Dieu sont impénétrables ! La pauvre jeune femme s'était rendu en cet endroit pour la première fois dans le but de terminer un ouvrage commencé par son regretté père.

Il veut revoir l'endroit où son père se livrait à la pêche, c'est là que la mort le frappe, loin des siens, c'est là que l'on retrouve son corps, là, dans les ondes glacées d'un lac. D'écrite les désespoirs de la famille Rowan est chose impossible. Mais la voix de la religion a vite calmé les douleurs.

Le jeune homme, chose consolante, s'était confessé tout dernièrement; c'était un vrai modèle de sobriété et de sagesse, et, en mourant il fit généralement le sacrifice de sa vie, témoin le jeune compagnon qui se trouvait avec lui.

Son service, où M. le curé fit en anglais la plus touchante allocution, eut lieu le 10 du mois courant. Tout Rawdon, même les protestants, y assistait. Toute cette nombreuse assistance était en pleurs. Jamais on ne vit pareil spectacle.

Nos vraies sympathies à toute la famille Rowan.

Remède contre l'ivrognerie

En Suède et en Norvège, lorsqu'un ivrogne est mis en prison, on le traite, pendant sa captivité, en lui faisant suivre un traitement qui amène, paraît-il, des résultats merveilleux.

Ce traitement consiste à se servir à l'alcoolique que du pain imbibé dans du vin.

Le pain est mis à tremper dans un bol de vin une heure avant que le repas soit servi.

Le premier jour, l'ivrogne dévore son pain avec délice; le second jour, il absorbe sa nourriture avec répugnance; mais bientôt il la trouve si écorante, qu'il se détourne avec dégoût dès qu'on la lui présente.

L'expérience a prouvé qu'il suffit généralement de huit à dix jours de ce régime pour que le vin ou l'alcool devienne odieux au malade.

Une foule de gens deviendraient très sobres à la suite de ce traitement.

Voilà un remède facile à essayer.

Un rêve peu banal

Un citoyen de Sherbrooke, M. Jos. Laliberté a eu l'autre jour un accès de somnambulisme qui faillit lui coûter cher.

M. Laliberté rêvait donc qu'il était à faire sauter, au moyen d'explosifs un rocher. Il mit le feu à sa mèche et prit sa course pour se mettre à couvert des éclats de roche.

Mais comme M. Laliberté rêvait, dans son excitation, il sauta par une fenêtre d'une hauteur de 15 pieds sur le sol. Il tomba dans la cour où il fut trouvé privé de ses sens. Un médecin fut mandé, qui fut heureux de constater que le somnambule avait fait ce saut périlleux, sans se causer de blessure grave.

C'est tout de même un rêve peu banal.

A propos de crédit

Le crédit est un mal nécessaire dans le commerce, dit le St Paul Trade Journal. Il faut qu'il ait des affaires à crédit et le commerçant qui commence à faire crédit doit avoir un système bien établi et bien compris.

La seule règle sûre consiste à avoir un système, à faire une étude de chaque client et de son aptitude à payer, et à être strict et prompt dans ses recouvrements, à exiger des billets pour les comptes dont la date d'échéance est passée et à fermer les comptes qui paraissent ne pouvoir pas être payés.

SAINT-LIGUORI

Tristesse et désolation. — Morte, la proie des flammes. — L'incendie met toute une famille dans le chemin.

Vendredi dernier, la jeune épouse de M. Damase Mongin dit Léveillé, âgée de 21 ans seulement, succombait à la terrible fièvre puerpérale, laissant à son inconsolable époux le soin d'un bébé de quelques jours et d'un autre d'un peu plus d'un an.

Samedi dernier, alors que le mari était aux champs et qu'il n'y avait à la maison que les deux petits enfants et leurs sœurs âgées respectivement de 83 et de 85 ans, les bougies de la chambre mortuaire communiquèrent le feu aux tentures de la pièce où était exposé le cadavre de la jeune femme.

En un instant toute la chambre fut en flammes; et, malgré les efforts des deux pauvres vieillies qui, après avoir sauvé les enfants, tentèrent en vain d'arracher le cadavre de leur petite fille à ce brasier ardent, le feu, continuant son œuvre de destruction, réduisit en cendres cadavre, meubles et maison.

Ce n'est que le lendemain, dimanche matin, qu'on retrouva quelques ossements carbonisés de la pauvre jeune femme, au milieu des décombres de la maison incendiée.

Ces restes furent inhumés lundi dernier, après le chant d'un service dans l'église de St-Liguori, auquel M. le curé Thifault a présidé.

Toute la paroisse s'était fait un devoir d'assister aux funérailles, afin de témoigner la sympathie complète qu'éprouvait chaque citoyen pour cette famille si cruellement éprouvée.

M. Léveillé, le beau-père de la défunte avec qui vivait le jeune couple et sa petite famille ainsi que les deux octogénaires, joua réellement de malheur.

Il y a environ quatorze ans, il avait la douleur de perdre sa première femme, et, quelques mois après, sa résidence située au même endroit que celle qui vient de brûler, était dévorée par un incendie et détruite de fond en comble.

Ce nouvel incendie de la semaine dernière lui cause pour \$1,200.00 de dommages et pas un sou d'assurance ne couvre ses pertes.

M. Léveillé et sa famille ont été obligés de recourir à l'obligeance des voisins pour se vêtir afin d'assister aux funérailles de la chère défunte dont la mort est certainement la perte la plus sensible pour tous, car elle était la joie et la bénédiction de ce foyer patriarcal qui comptait quatre générations. Aimée de tous pour son bon cœur, son dévouement et ses préférences, elle ne laisse dans la paroisse que des regrets et un souvenir agréable qui lui survivront pendant de longues années.

Nous nous faisons l'écho des citoyens de Joliette en offrant à la famille Léveillé dans ces rudes épreuves nos plus sincères condoléances et notre vive sympathie.

MARIAGE

A Joliette, le 10 juillet, M. Jos. Esdras Moise Champagne, commis marchand, conduisait à l'autel Melle Marie Ange Perreault.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Piette, chapelain, cousin du marié.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. L'heureux couple est parti en voyage de noces à Québec.